

## Procès verbal

Le jeudi 16 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 10 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Pascal THUAU.

Secrétaire de la séance : Quentin LANJSCEK

**Présents** : Andrée RENAUX, Alain ROVERATI, Alexandra KOLODZIEJCZAK, Pascal THUAU, Quentin LANJSCEK, Fabrice LEFEVRE, Pascal LAHURE, Marine DA GRAÇA MARQUES, Anaëlle COURTOIS

**Représentés** : Joël GUILLEMIN représenté par Marine DA GRAÇA MARQUES

**Absents et excusés** : Cathy DAL BORGIO

### Ordre du jour :

- Vote du compte de gestion 2025 ;
- Vote du compte administratif 2025 ;
- Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement de 2025 ;
- Vote des taux d'imposition 2026 ;
- Vote des subventions 2026 ;
- Vote du budget primitif 2026 ;
- Désignation d'un correspondant défense ;
- Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts ;
- Adhésion de la commune Le Claon au SENM ;
- Commissions communales ;
- Questions diverses :
  - estrade et jeux en bois,
  - Saint-Nicolas, ...

### Délibérations du conseil :

vote de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 (N° DE\_014\_2026)

Après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 8 364.30 €		- 795.57 €			- 9 159.87 €
FONCT	24 177.34 €	8 364.30 €	20 122.16 €			35 935.20 €

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	<b>35 935.20 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	9 159.87 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	- 9 159.87 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	26 775.33 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Délibération : adoptée

#### Vote du compte de gestion 2025 (N° DE\_012\_2026)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de THUAU Pascal

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris la

journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**VOTE** à l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion pour l'exercice 2025.

Délibération : adoptée

#### Désignation du Correspondant Défense (N° DE\_018\_2026)

Le Maire présente au Conseil Municipal les rôles qui sont attribués au correspondant "défense" de chaque commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents de nommer comme correspondant "Défense" : Madame DAL BORGIO Cathy, 1ère adjointe, domiciliée à Champneville, 1 bis rue de l'Eglise, dalborgocathy@gmail.com, tél. : 06.85.33.49.70

Délibération : adoptée

#### Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts (N° DE\_019\_2026)

##### **Le Maire expose :**

Dans un contexte de dynamisation de la ressource fiscale, la commission communale des impôts directs (CCID) joue un rôle primordial dans l'optimisation des bases fiscales des collectivités locales. La valeur locative, élément clé du calcul de la base fiscale des impôts locaux, est déterminée par la CCID par l'intermédiaire des locaux de référence.

Les missions sont essentielles pour la fiabilisation et l'équité des bases fiscales de la collectivité. Le travail de la CCID permet une optimisation des bases fiscales et la construction d'une politique fiscale globale.

L'article 1650 du CGI prévoit la création d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) dans chaque commune.

La CCID est composée de 7 membres : le Maire ou l'adjoint délégué, président et 6 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;

- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La loi de finances de 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune ou propriétaire de bois. A compter de 2020, il appartient au Maire de vérifier que les personnes proposées soient inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de proposer 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), comme suit :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLANTS</b>
<b>François URVOY</b> 9 Grande rue 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Hubert JANKE</b> 6 Impasse des Roseaux 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Daniel DUBAUX</b> 3 Grande rue 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Marine DA GRACA MARQUES (DELEBURY)</b> 10 Impasse des Roseaux 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Damien RENAUX</b> 14 rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Alexandra KOLODZIEJCZAK (FAIRISE)</b> 4 rue des Jardins 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Alain ROVERATI</b> 19 rue du Gué des Foins 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Bernard RENAUX</b> 3 rue des Haies 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Cathy DAL BORGIO</b> 1 bis rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Eliane BLAISE</b> 5 Grande rue 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Fabrice LEFEVRE</b> 13 Grande rue 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Michèle LOUPPE (PEPIOT)</b> 6 rue des Haies 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Nadège PRECHEUR</b>	<b>Pauline PICQUOIN</b>

5 rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE	7 rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Pascal LAHURE</b> 1 rue des Haies 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Anne-Marie DORMOIS</b> 12 rue des Tilleuls 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Jean-Marc LANHER</b> 16 rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Gérard BLAISE</b> 11 Grande rue 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Nicolas HERTKORN</b> 1 ter rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Joël GUILLEMIN</b> 13 rue des Tilleuls 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Lydie GAND (THIERION)</b> 9 rue Laval 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Christine DUBAUX (BURET)</b> 1 Rue Laval 55100 CHAMPNEUVILLE
<b>Gilbert PRECHEUR</b> 2 rue des Tilleuls 55100 CHAMPNEUVILLE	<b>Alexandre PERIGNON</b> 10 rue des Tilleuls 55100 CHAMPNEUVILLE

Délibération : adoptée

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 (N° DE\_015\_2026)

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comprenant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les mêmes taux pour 2026.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.51 %**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 0.00 %**
- **taxe d'habitation : 0.00 %**

**CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques

Délibération : adoptée

#### Vote des subventions 2026 (N° DE\_016\_2026)

Le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions à verser pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer les subventions pour l'année 2026 comme suit :

Comité des fêtes de Champneville : 100 €

- L'amicale des Sapeurs Pompiers Consenvoye : 100 €
- Ecole maternelle Arc-en-Ciel de Bras-sur-Meuse : 50 €

Délibération : adoptée

#### Commissions Communales (N° DE\_020\_2026)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de nommer les commissions communales comme suit :

##### **COMMISSION DES TRAVAUX**

- THUAU Pascal
- DAL BORGIO Cathy
- LANJSCEK Quentin
- ROVERATI Alain
- RENAUX Andrée
- GUILLEMIN Joël
- LEFEVRE Fabrice
- LAHURE Pascal
- KOLODZIEJCZAK Alexandra
- DAGRACA MARQUES Marine
- COURTOIS Anaëlle

##### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

- THUAU Pascal
- DAL BORGIO Cathy
- LANJSCEK Quentin
- ROVERATI Alain
- LEFEVRE Fabrice
- LAHURE Pascal

##### **COMMISSION ACTIONS SOCIALES – FETES ET CEREMONIES**

- THUAU Pascal
- DAL BORGIO Cathy
- LANJSCEK Quentin
- ROVERATI Alain

- RENAUX Andrée
- KOLODZIEJCZAK Alexandra
- DAGRACA MARQUES Marine
- COURTOIS Anaëlle

#### COMMISSION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT

- THUAU Pascal
- DAL BORGIO Cathy
- LANJSCEK Quentin
- ROVERATI Alain
- RENAUX Andrée
- GUILLEMIN Joël
- LEFEVRE Fabrice
- LAHURE Pascal
- KOLODZIEJCZAK Alexandra
- DAGRACA MARQUES Marine
- COURTOIS Anaëlle

#### COMMISSION COMMUNICATION – INFORMATION - SECURITE

- THUAU Pascal
- DAL BORGIO Cathy
- LANJSCEK Quentin
- GUILLEMIN Joël
- LEFEVRE Fabrice
- LAHURE Pascal
- KOLODZIEJCZAK Alexandra
- DAGRACA MARQUES Marine
- COURTOIS Anaëlle

Délibération : adoptée

#### Vote du budget primitif 2026 (N° DE\_017\_2026)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **VOTE**, à l'unanimité des membres présents, les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 comme suit :

Chapitres	budget primitif 2026 en euros	report en euros	budget total 2026 en euros
<b>Section Fonctionnement - Dépenses</b>			
<b>011 - charges à caractère général</b>	29 929.00	0	29 929.00
<b>012- charges de personnel et frais assimilés</b>	0.00	0	0.00
<b>65 - autres charges de gestion courante</b>	19 160.00	0	19 160.00
<b>66 - charges financières</b>	647.00	0	647.00

<b>67 - charges exceptionnelles</b>	500.00	0	500.00
<b>68 - dotations aux amortissements et aux provisions</b>	210.00	0	210.00
<b>014 - atténuations de produits</b>	12 000.00	0	12 000.00
<b>023 - virement à la section investissement</b>	10 990.00	0	10 990.00
<b>Total</b>	<b>73 436.00</b>	<b>0</b>	<b>73 436.00</b>
<b>Section Fonctionnement - Recettes</b>			
<b>002 - résultat reporté de fonctionnement</b>	26 775.33	0	26 775.33
<b>70 - produits de services, domaine, ventes...</b>	10 700.00	0	10 700.00
<b>73 - impôts et taxes</b>	15 881.00	0	15 881.00
<b>74 - dotations, subventions et participations</b>	22 608.00	0	22 608.00
<b>75 - autres produits de gestion courante</b>	7 800.00	0	7 800.00
<b>76 - produits financiers</b>	236.00	0	236.00
<b>77 - produits exceptionnels</b>	500.00	0	500.00
<b>Total</b>	<b>84 500.33</b>	<b>0</b>	<b>84 500.33</b>
<b>Section Investissement - Dépenses</b>			
<b>001 - résultat reporté</b>	9 159.87	0	9 159.87
<b>13 - subventions d'investissement reçues</b>	0.00	0	0.00
<b>16 - emprunts et dettes</b>	12 749.00	0	12 749.00

<b>assimilées</b>			
<b>21 - immobilisations corporelles</b>	5 500.00	0	5 500.00
<b>23 - immobilisations en cours</b>	0.00	0	0.00
<b>27 - autres immobilisations financières</b>	0.00	0	0.00
<b>Total</b>	<b>27 408.87</b>	<b>0.00</b>	<b>27 408.87</b>
<b>Section Investissement - Recettes</b>			
<b>10 - dotations, fonds divers et réserves</b>	9 307.87	0	9 307.87
<b>13 - subventions d'investissement reçues</b>	2 438.00	0	2 438.00
<b>27 - autres immobilisations financières</b>	4 673.00	0	4 673.00
<b>021- virement de la section de fonctionnement</b>	10 990.00	0	10 990.00
<b>Total</b>	<b>27 408.87</b>	<b>0.00</b>	<b>27 408.87</b>

et **AUTORISE** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % pour chacune des deux sections.

Délibération : adoptée

Vote du compte administratif 2025 (N° DE\_013\_2026)

***Le Compte Administratif 2025 retrace les opérations de l'exercice réalisées sous la précédente mandature.***

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Quentin LANJSCEK, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2025,

***(Le Maire ne préside pas et se retire lors du vote).***

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, après s'être fait présenter le budget

primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### **Investissement**

**Dépenses** Prévu : 22 488.30 €

Réalisé : 13 800.37 €

Reste à réaliser : 0.00 €

**Recettes** Prévu : 22 488.30 €

Réalisé : 13 004.80 €

Reste à réaliser : 0.00 €

### **Fonctionnement**

**Dépenses** Prévu : 63 264.00 €

Réalisé : 43 185.88 €

Reste à réaliser : 0.00 €

**Recettes** Prévu : 73 308.04 €

Réalisé : 63 308.04€

Reste à réaliser : 0.00 €

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement : - 9 159.87 €

Fonctionnement : 35 935.20 €

Résultat global : 26 775.33 €

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- vote à l'unanimité des membres présents, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération : adoptée

Pascal THUAU  
Président de séance

Quentin LANJSCEK  
Secrétaire de séance

